Montréal, le 17 janvier 2013

<u>Par dépôt électronique (SDÉ)</u>

Destinataires : **Gaz Métro et tous les intervenants**

Objet : **Renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration à la performance de Gaz Métro – Phase 3**
Notre dossier : R-3693-2009

La Régie confirme, par la présente, que les services d'interprétation simultanée ont été réservés à sa demande par Gaz Métro pour la séance de travail qui aura lieu le 6 février prochain dans la Salle Riopelle de ses bureaux de Montréal.

Par ailleurs, la Régie souhaite que les participants lui indiquent, **d'ici 12h le 4 février 2013**, le nombre et l'identité des personnes qui seront présentes à cette séance de travail.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as